

Envoyé en préfecture le 10/10/2024
Reçu en préfecture le 10/10/2024
Publié le 10/10/2024
ID : 029-252901368-20240926-26092024_2-CC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL**

Réunion ordinaire du 26 septembre 2024

NOMBRE DE MEMBRES	DATE DE LA CONVOCATION	N° DE LA DELIBERATION
En exercice :26 Présents :15 Votants : 15 dont 0 pouvoirs	18.09.2024	2024-027

OBJET DE LA DELIBERATION :

Convention d'apport OM avec LORIENT AGGLOMERATION / SIDEPAQ / VALCOR

Etaient présents (15) : Christian TROADEC, MAZEAS Jacqueline, COGEN Dominique, COTTEN Daniel, MOISAN Viviane, PENSIVY Patricia, LE BIHAN Erwan, DUMONTEIL François, PAUL André, MORVAN Georges, TOSSER Gérard, BRABAN Tugdual, LALLOUET Michèle, GELEOC Raymond, TRUBUILT Bernard.

Etaient excusés (14 dont 0 ayant donné pouvoirs) : LE FER Etienne, GOUBIL Didier, YVINEC Jérôme, PRIGENT Eric, QUEMENER Marc, SALAUN Denis, WAQUIER Patrick, GOUIFFES Jean Claude, SALIOU Bernard, QUINIOU Bruno, BOUDIAF Catherine, GALARDON Georges, PETIT Alexandre, LE BOEDÉC Bernadette.

Etaient absents (2) : BURLOT Nolwenn, LE BORGNE Rolande.

Le 26 septembre 2024 à 10 heures, le conseil syndical du SIRCOB régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi à la Mairie de CARHAIX PLOUGUER, sous la présidence de Monsieur Christian TROADEC, Président

Le Président donne lecture aux élus d'une proposition de convention pour des apports de déchets ménagers et assimilés de LORIENT AGGLOMERATION à l'UVED de CARHAIX de 2025 à 2030 inclus pour une quantité minimum de 5 000 tonnes par an et maximum de 15 000 tonnes.

Le tarif appliqué sera celui qui sera voté par le SIDEPAQ pour ses membres pour 2025, et évoluera ensuite annuellement de façon indiciaire, avec une clause de modification de tarif en cas d'évolution des conditions d'exploitation (par exemple le renouvellement du contrat d'exploitation de l'UVED).

Après discussion, le conseil syndical, à l'unanimité, vote et approuve cette proposition et donne autorisation au Président pour signer cette convention ainsi que toutes autres pièces administratives et comptables la concernant.

Le président
Le Président
Christian TROADEC



Syndicat Intercommunal de Régulation de Carhaix Plouguer
S.I.R.C.O.B.